

DU ANALYSE DE LA PRATIQUE ET REGULATION INSTITUTIONNELLE (DU APR) 2EME ANNEE

· DU ANALYSE DE LA PRATIQUE ET REGULATION INSTITUTIONNELLE (DU APR) 2EME ANNEE

Les secteurs du soin, du travail social, de l'éducation et de la formation, sont dans une demande d'analyse de la pratique et/ou de régulation institutionnelle, toujours croissante. Les psychologues sollicités pour ces interventions se retrouvent souvent

Horaires et Session de formation

Horaires :

14h-17h
17h-20h

Session de formation :

Pour la deuxième année (2026), la formation se déroulera de janvier à décembre ; les dates restent à préciser, en fonction du calendrier universitaire.

- La formation dure deux ans. Le programme de chaque année se décline en 11 sessions de 6h (3h de conférence et 3h de groupe)
- La formation a lieu un jour par mois (en général le premier mercredi).

La formation débute en janvier (première année) et se poursuit jusqu'en décembre (deuxième année).

Présentation

Les secteurs du soin, du travail social, de l'éducation et de la formation, sont dans une demande d'analyse de la pratique et/ou de régulation institutionnelle, toujours croissante. Les psychologues sollicités pour ces interventions se retrouvent souvent démunis, voire en situation de désarroi devant la plasticité des demandes, la complexité des enjeux institutionnels et groupaux et les difficultés à poser et à soutenir un cadre-dispositif « suffisamment » contenant, « suffisamment » sécurisant, à même de permettre le déploiement du

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+5

Public ciblé

Ce Diplôme d'Université s'adresse à des professionnels (psychologues, formateurs, sociologues) intervenant en groupe d'analyse de la pratique et /ou en régulation institutionnelle.

Durée de la formation

68,5

Responsable(s) de la formation

[Lila-Aglaïa MITSOPOULOU-SONTA](#)

Contact secrétariat

[Jean-Noël MABIALA](#)

Tél : 04 78 69 76 04

Coût de la formation

nancement
individuel

Prise en
charge
(par an)
dont 34€

processus propre à l'exercice de l'analyse de la pratique et/ou de la régulation institutionnelle.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Dépôt de candidature en ligne sur E-Candidat (septembre).
Jury de présélection ; Entretien de sélection (octobre-novembre).
Début de la formation : janvier
NB : A l'entretien, prévoir un chèque d'acompte (170€ équivalant aux frais de scolarité).

Les dates seront actualisées ici, et sur :

Le [site de psychologie](#) : Formation > Formation Continue > Diplômes d'Université

ou

Le [site de psychologie dans la rubrique Diplômes Universitaires](#).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

A l'issue de cette certification, les intervenants seront en mesure de concevoir des dispositifs d'analyse de la pratique, d'animer des groupes et de travailler à la régulation des situations de crises institutionnelles et/ou de changements.

Cette certification contribue de ce fait aux étayages des équipes et des établissements bénéficiaires de ces interventions ; ceci par le biais de la mise en place d'espaces de réflexivité visant à permettre d'interroger les points souffrants des configurations institutionnelles et relationnelles (l'histoire institutionnelle, la pluralité des relations qui s'y développent) et de travailler à restaurer des écarts dans le lien soignant, et/ou le lien d'accompagnement, etc.,

In fine, la visée est d'améliorer la prise en charge des différents « usagers » des structures du champ sanitaire, médico-social et social (etc.), et de contribuer à ce que les institutions parviennent à développer des modalités de liens qui autorisent l'investissement de la « tâche primaire ».

Connaissances attestées

1. Analyser la demande et identifier les enjeux institutionnels et groupaux au sein de la structure demandeuse.
2. Élaborer le cadre de l'intervention en tenant compte des spécificités institutionnelles, groupales et individuelles.
3. Réaliser une intervention adaptée en analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle.
4. Développer une capacité réflexive et s'approprier des références théoriques.

(par an), dont 34€ de frais de scolarité :	de frais de scolarité :
Année 1 (2025) : 1354 €	Année 1 (2025) : 1954 €
Année 2 (2025) : 1294 €	Année 2 (2025) : 1864 €
Année 2 (2026) : 1354 €	Année 2 (2026) : 1954 €

5. Conclure et évaluer l'intervention en analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

À l'issue de cette formation, on est en mesure de :

- Concevoir un dispositif et animer un groupe d'analyse de la pratique
- Réguler et traiter des situations de changement et/ou de crise institutionnelle